

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Janvier 1925-Juillet 1925

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1925

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 753102321626 1

médicales aux principales stations hydrominérales de France, stations du Midi et du Centre, soit comme ordonnateur du VI^e Congrès de l'Internat.

Discours de M. Paul Chassary

SEGNES E OUNOURATS CONFRAIRES,

MISTRAL, au darrier acte de soun drame: « *La Rèino Jano* », met dins la bouca de Mèstre Ansèume, l'astrouloga de la Reina, aquestes verses:

*Que plogue, que nève,
Que toumbe d'aglan,
Fau que tout relève
Dóu sourne estèlan;
Quau mounto, quau calo:
Dins lou cèu flouri,
Au bout de l'escalo,
Tout acò's escri.*

Era'scrich dins lous astres que la lenga de nòste sòu, la qu'a dounat soun noum à nòste terraire, sariè, dins l'ordre dau tems, la prumièira de las sèt lengas filhas de la latina, à creisse en ime, en gràcia couma'n bèutat, à expandi, tant dins lou Miejour de la França qu'en Catalougna, dins toutes las brancaas de la pouësia, lous caps-d'obra qu'an fach de nòstes troubadours lous mèstres e lous moudèlas das pouètas de l'Age mejan.

MESSIEURS ET HONORÉS CONFRÈRES,

MISTRAL, au dernier acte de son drame « *La Reine Jeanne* », met dans la bouche de Maître Anselme, l'astrologue de la Reine, ces vers:

*Qu'il pleuve, qu'il neige, — qu'il tombe du gland, — il faut que tout relève
— du firmament sombre —; qui tombe, qui s'arrête; — Dans le ciel fleuri,
— au bout de l'échelle — tout cela est écrit. —*

Il était écrit dans les astres que la langue de notre sol, celle qui a donné son nom à notre pays, serait, dans l'ordre du temps, la première des sept langues filles de la latine. à croître en intelligence, en grâce comme en beauté, à répandre, autant dans le Midi de la France qu'en Catalogne, dans toutes les branches de la poésie, les chefs-d'œuvre de nos troubadours, les maîtres et les modèles des poètes du Moyen-Age.

Arribadas à soun pountificat au cours dau siècle tregenc, la lenga d'Oc e sa pouësia declinavoun quasiment autant vite que ce qu'avièn escalat. Dins mens de tres cents ans, la lenga èra forabandida das ates ouficiaus, estimada, pèr las classas elevadas de la soucietat, n'èstre qu'un parlà coumun, bas e groussiè. Naut clerjat, noublessa, mounde bourgès, s'ensajavoun de mai en mai, à fignoulà soun lengage en parlant francés, à abastardì e à desmasclà nòsta lenga quand l'emplegavoun, siègue en dessoublidant sous mots lous mai sabourouses, siègue, sustout, en boutant à la plaça das mots ouriginaus lous termes franceses de mèma sens en lous enmourescant à la lengadouciana.

Es vrai que la lenga nòstra preniè soun revenge: on se desbarassa pas dins un vira-de-man d'un paraulis que de siècles an façounat. Capelans, nobles de raça ou passats sus la raca, bourgeses francimandejants dounavoun de-longa as proufessous de francés l'aucasioun d'escrieure aqueles libres titoulats « *Gasconismes corrigés* » pèr fins que lous prouvinciaus parlant mau sans hou saupre metèssoun soun lengage d'acòrdi embé sas preten-ciouns.

Mai la pira descansenga seguèt que, — francs quaucas raras e urousas resèrvas, — lous pouetas de lenga d'Oc n'en èroun venguts à creire que las grossas farcejadas, las badinariès encara mai

Atteignant leur pontificat au cours du XIII^e siècle, la langue d'oc et sa poésie subissaient un déclin presque aussi rapide que ce qu'avait été leur ascension. En moins de trois cents ans, la langue était proscrite des actes officiels, n'était plus considérée par les classes élevées de la société que comme un patois commun, bas et grossier. Haut clergé, noblesse, monde bourgeois s'essayaient de plus en plus à raffiner leur langage en parlant français, à abâtardir et à émasculer notre langue quand ils l'employaient, soit en laissant tomber dans l'oubli ses mots les plus savoureux, soit en substituant aux mots originaux les termes français de même sens habillés à la languedocienne.

Il est vrai que notre langue prenait sa revanche: on ne se débarrasse pas en un tour de main d'habitudes verbales que des siècles ont façonnées; prêtres, nobles de race ou de noblesse usurpée, bourgeois affectant de ne parler que le français, et quel français! donnaient continuellement aux professeurs l'occasion d'écrire les livres intitulés: « *Gasconismes corrigés* », afin que ces provinciaux, parlant incorrectement sans le savoir, missent leur langage d'accord avec leurs prétentions.

Mais la pire déchéance fut, qu'à part quelques rares et heureuses exceptions, les poètes de langue d'oc en étaient venus à se persuader que les

pebradas que saladas, las paroudias ounte lou bourlesc dau founs vai de coutria embé lou groussiè vougut de la forma, las cansous, lous contes ounte l'ounèstetat n'a jamai gaire à veire èroun las soulas obras poussiblas, las soulas que lou poble pouguèsse coumprene, e las soulas que pouguèsse desirà ou tout au mens aculì.

A n'en jujà que pèr ce que s'en vesiè, nòsta lenga n'èra à soun darriè badal, agounisava, e sous aimaires poudièn s'apreparà à n'en cargà lou dòu.

E pamens, èra 'srich amoundaut qu'aquela estremounciada tournariè prene vigou e santat.

Lous sèt de « *Font-Segugno* », i'a mai de cinquanta ans d'acò, ié remandèroun dins las venas un sang riche e generous, i'èdifiquèroun un palais tournamai dinne d'Ela; e darriè lous sèt primadiès, segound la lèi d'un Destin que nautres, lous aimaires e lous fidèls d'aquela lenga d'Or, jujan èstre una Prouvidença, sèn venguts, à cents e à milas, pourtà nòsta peira au Clapàs.

Pauquet à pauquet, couma pèr reparà lou prejudice d'antan, las classas elevadas de la soucietat arriboun ou arribaran, siègue à nous ajudà, siègue, tout au mens, à seguì d'un iol amistadous nòstes esforsses pèr remountà nòsta lenga, e, dau cop, nòste país d'Oc, à la plaça d'ounou que toutes ié desiran.

grosses farces, les plaisanteries encore plus poivrées que salées, les parodies dans lesquelles le burlesque du fond allait de pair avec la grossièreté de la forme, les chansons, les contes desquels « l'honnêteté » est toujours bannie étaient les seules œuvres possibles, les seules que le peuple pût comprendre et les seules qu'il pût désirer, ou tout au moins accueillir.

A n'en juger que par ce qui était visible, notre langue en était à son dernier souffle, elle agonisait, et ses rares fidèles pouvaient se préparer à prendre le deuil.

Et, pourtant, il était écrit là-haut que cette « extrême onctièe » reprendrait vigueur et santé.

Les Sept de Font-Ségugne, il y a plus de cinquante ans, lui réinfusèrent dans les veines un sang riche et généreux, lui réédifièrent un palais digne d'Elle. Et derrière les sept « primadiers », selon les lois d'un Destin que nous, les amants fidèles de cette langue d'or, jugeons être une Providence, nous sommes venus, à centaines et à milliers, porter notre pierre à l'édifice.

Peu à peu, comme pour réparer le préjudice d'antan, les classes élevées de la société arrivent ou arriveront, soit à nous aider, soit tout au moins à suivre d'un œil sympathique nos efforts pour replacer notre langue, et, par elle, notre pays d'Oc, à la place d'honneur que nous lui désirons tous.

Se m'oubissès ioi las portas de vòsta saberuda Soucietat, es que Lengadoucians pèr la maja part, troubàs naturau e juste de faire une plaça à un oubriè, ben moudèste, certas, d'aquela obra mie-journala qu'es lou Felibrige.

Pèr dire la veritat, n'es pas de ioi que l'Academià de Mount-Peliè, s'interessant à toutas las causas de l'esperit, s'es interessada à la lenga d'Oc.

Ansinda, lous noums de dous Academicians de la prima oura, Thomas et Pegat, soun en tèsta de l'edicioun dau « *Pichot Thalamus* ». Despioi que se foundèt la Soucietat pèr l'estùdie de la Lengas Roumanas, las dos « Coumpagnas » an tengut à ounou de countà'nsemble quauques-uns das Mount-Pelieirenes lous mai marcants au nombre de sous membres, universitàris, omes de lèi, escrivans, que seguèssoun istourians, filoulogas, arqueoulogas, editous d'obras troubadourencas ou simples pouètas amatous.

Cambouliu, de Tourtoulon, Monteil, Boucherie, Revillout, A. Glaize, Maxime de La Baume, toutes morts ioi, couma M. Berthelé e M. Coulet, que, gràcias à Diéu, soun ben viéus encara, an pougut faire 'spelì sas publicaciouns, tantost jout lou vièsti de tencha oucrada de l'Academià, tantost jout lou rouge de las Lengas Roumanas.

Vène de prounouncià lous noums d'A. Glaize et de M. de La

Si vous m'ouvrez aujourd'hui les portes de votre savante Société, c'est que, Languedociens en majorité, vous trouvez naturel, et juste aussi, d'y faire une place, à un ouvrier, si modeste qu'il soit, de cette œuvre méridionale qu'est le Félibrige.

Pour dire toute la vérité, ce n'est point d'aujourd'hui que l'Académie de Montpellier, s'intéressant aux choses de l'esprit, s'intéresse à la langue d'oc.

Ainsi, les noms de deux Académiciens de la première heure, THOMAS et PÉGAT, sont en tête de l'édition du « *Petit Thalamus* ». Depuis qu'a été fondée la « Société pour l'étude des Langues romanes », les deux Sociétés ont tenu à honneur de compter quelques-uns des Montpelliérains les plus marquants au nombre de leurs membres communs, universitaires, hommes de loi, écrivains, qu'ils fussent historiens, philologues, archéologues, éditeurs d'œuvres des troubadours ou simples poètes amateurs.

CAMBOULIU, DE TOURTOULON, MONTEIL, BOUCHERIE, REVILLOUT, A. GLAIZE, Max. DE LA BAUME, tous morts aujourd'hui, comme M. BERTHÉLÉ et M. COULET, heureusement pleins de vie encore, ont pu faire paraître leurs publications, tantôt sous la couverture ocrée de l'Académie, tantôt sous la couverture rouge des Langues Romanes.

Je viens de prononcer les noms d'A. GLAIZE et de M. DE LA BAUME.

Baume. Permetès-me de m'arrestà 'n brivet sus aquelas dos figuras clapassieiras: es tant bon quoura la cabeladura s'es argentada de se remembrà las ouras gaujousas de la jouvença!

Entre 1882 e 1890, dins toutas las riquetas que Roumieux, aquel galoi bouta-en-trin engencava, aqueles dous magistrats avièn toujours sa plaça: M. de La Baume, pichoutet de talha, maugrat lous nauts talous de sas botas, la cara sans d'autres pèusses que lous de las cilhas e lous de las ussas, couma counveniè à-n-un President de Cambra de classica tradicioun, s'enmantèlava d'un flèume que l'Anglés lou mai flèumous i'aurié'nvejat.

Au dessèrt, quand las cansous coumençavoun à desgrunà sous couplets, s'aubourava, e, d'un toun bèn pausat e ben frech, disiè, à quicon près: « Dins un acamp couma aqueste, cadun despensa l'esperit qu'a; iéu, pode pas despensà que d'esperit en bouteille... fasès-i'ounou, couma iéu fau ounou au vostre... »

E lou champagna, ansin oufrit, rajava, en petejant, jusqu'à la fin de la riqueta, e lou toun de las cansous s'en ressentissiè mai ou mens.

A. Glaize, pus grand, pourtant la moustacha, davans lous iols sous veires de sup que pausava pas mèma au liech, nous disiè, s'encapava, mord-te fol! à cantà, amai sachèsse ben qu'un taban dins un flàscou auriè gagnat sus el lou pres de musica.

Permettez-moi de fixer un moment votre attention sur ces deux figures locales: il est si bon, à l'heure où la chevelure s'est argentée, de revivre en souvenir les heures joyeuses de la jeunesse.

Entre 1882 et 1890, dans tous les petits banquets félibréens que ROUMIEUX, ce joyeux boute-en-train organisait, ces deux magistrats avaient toujours leur place: M. DE LA BAUME, petit de taille, malgré les hauts talons de ses bottes, la face glabre, sans autres poils que ceux des cils et des sourcils, comme il convenait à un Président de Chambre de classique tradition, s'enveloppait d'un flegme que l'Anglais le plus flegmatique lui aurait envié. Au dessert, quand les chansons commençaient à égrener leurs couplets, il se dressait lentement, et, d'un ton bien posé et bien froid, il disait, à quelque chose près: « Dans une réunion comme celle-ci, chacun dépense l'esprit qu'il a; pour moi, je ne puis dépenser que de l'esprit en bouteille... faites-lui honneur comme je vais honneur au vôtre... »

Et le champagne ainsi offert fusait en pétillant jusqu'à la fin du repas, et le ton des chansons s'en ressentait plus ou moins.

A. GLAIZE, plus grand, portant la moustache, et, fixés près des yeux, des verres de myope dont il ne se séparait jamais, même la nuit, nous disait-il, s'entêtait à chanter, bien qu'il fût convaincu qu'un taon, bourdonnant dans

Se soun cant nous fasiè sourrire, las paraulas de sas cansous, espiritalas, tendras ou risoulhèiras segound lous jours, nous ravissièn de-countùnia, e se i'aviè gut de mans au sòu, las aurièn acampadas pèr ajustà sous picaments as picaments de las nostras.

La Cour d'Apèl de Mount-Peliè, ounte M. de La Bauma èra President de Cambra, countava, au noumbre de sous Counselhès, M. Achila Racanié-Laurens, magistrat de souca Mount-Pelieirencea, païra de dous enfants; l'ainat, Matieu-Carles-Albert èra nascut en 1852, lon cadèt, Gastoun, en 1854.

Es de M. Gastoun Racanié-Laurens, qu'aviès couma President d'ounou i'a mens d'un an, que nòsta Santa Estèla, ispirarèla de vòsta benvoulencia, m'aviè reservat lou sèti.

Ioi que vène l'ocupà pèr lon prumiè cop, vous gramecie de tout cor, en vous demandant de m'escusà se, pèr lausà couma counvèn vòste regrètat counfraire, n'ai ni sa finessa, ni soun gaubi, ni soun distingat saupre-dire. El aviè, en subre de sous douns naturaùs, un soulide cultièu classic que m'a desfautat. Sèn pas toutes espe-lits dins d'oustaus fourtunats.

Enfant, à Sant-Africa, seguèt mes au Coulège libre d'aquela vîla, en mèma tems qu'un de sous pichots parents, un Rouergàs qu'a caminat de-longa desempioi, e qu'es mountat prou naut, pioi

un flacon, eût remporté sur lui le prix de musique. Si son chant amenait le sourire sur nos lèvres, ses chansons spirituelles, tendres ou gaies, selon les jours, nous ravissaient, et si, des mains se fussent trouvées sur le sol, nous les aurions ramassées pour joindre leurs applaudissements à ceux des nôtres.

La Cour d'Appel de Montpellier, où M. DE LA BAUME était Président de Chambre, comptait au nombre de ses conseillers M. Achille RACANIÉ-LAURENS, magistrat de souche montpelliéraine, père de deux enfants. L'aîné, Mathieu-Charles-Albert, était né en 1852; le cadet, Gaston, en 1854. C'est de M. Gaston RACANIÉ-LAURENS, encore votre Président d'honneur il y a moins d'un an, que notre « Sainte-Estelle », inspiratrice de votre bienveillance, m'avait réservé le siège.

Aujourd'hui, en venant l'occuper pour la première fois, je dois, après vous avoir remerciés de tout cœur, vous demander de m'excuser, si, pour remplir le devoir de louer ce confrère regretté, je n'ai ni sa finesse, ni son goût, ni son distingué bien-dire. Il possédait, en plus des dons regus par la nature, une solide culture classique qui m'a fait défaut. Nous ne sommes pas tous nés de parents fortunés.

Enfant, à Saint-Affrique, il fut mis au Collège libre de cette ville, en même temps que l'un de ses parents, un Rouergat qui a fourni depuis une

qu'aquel enfant dau Rouèrgue es devengut lou General De Castelnau.

Lous dous garçons se liguèroun d'amistat, d'una amistat tous-tems mantenguda, e l'airitié de M. Gastoun Racanié-Laurens counservarà preciouslyament dins sous encartaments de familha, la letra esmòuguda que lou glourious souldat i'escriguèt pèr lou counsoulà de la pèrda de soun paire.

Sas estúdiés segoundàrias acábadás à Mount-Peliè, lou joue bacheliè faguèt soun drech à Toulousa, — n'avièn pa'ncara aici nòsta Facultat.

Prouvesit de sous grades, belèu se pausèt la questioun de saupre se, à l'esemple de soun paire e de soun fraire, poustulariè pèr la magistratura ou se demourariè simple avoucat.

La responsa seguèt ce que l'anà dau tems impausèt à sa drecha counsciença.

Sas cresenças religiousas, sa fe catoulica ié faguèroun aproubà nautament la demissioun dounada pèr soun fraire ainat, que, proucurou de la Republica à Albertville, aviè preferat sacrificà sa plaça e soun aveni, pulèu que de prestà la man à boutà fora de sas celulas lous Paires Chartrouses d'un couvent de soun ressort.

Lou gèste dau fil designava lou paire à l'atencioun gaire ben-

belle carrière, puisque cet enfant du Rouergue est devenu le Général DE CASTELNAU.

Les deux enfants se lièrent d'amitié, d'une amitié toujours maintenue, et l'héritier de M. G. RACANIÉ-LAURENS conservera pieusement dans les archives de sa famille la lettre émue que lui écrivit le glorieux soldat pour le consoler de la mort de son père.

Ses études secondaires achevées à Montpellier, le jeune bachelier fit son droit à Toulouse, notre ville ne possédant pas encore sa Faculté. Pourvu de ses grades, il se demanda peut-être si, à l'exemple de son père et de son frère, il postulerait pour la magistrature ou s'il demeurerait simple avocat.

La réponse fut celle que les événements imposèrent à sa droite conscience.

Ses croyances religieuses, sa foi catholique lui firent approuver hautement la démission donnée par son frère aîné, qui, procureur de la République à Albertville, avait préféré sacrifier sa situation et son avenir plutôt que de prêter la main à ceux qui mirent hors de leurs cellules les Pères Chartreux d'un monastère de son ressort.

Le geste du fils désignait le père à l'attention, plutôt dépourvue de bienveillance, du pouvoir d'alors.

Le Conseiller Achille RACANIÉ-LAURENS fut bientôt, d'office, mis à la retraite.

voulenta dau gouvèr d'alors. Lou counselhè Achila Racanié-Laurens seguèt, lèn, d'ouffice, mes à la retrèta.

Vous esplicàs perqué lou segound das enfants demourèt avoucat. Quand, dins una familha, se dona de taus esemples de grandou d'ama e de fidelitat, lou noum pairoulau se porta emb una nouvèla e creissenta fiertat; un tau noum vau tant ou mai que lous milhous titres de noblessa.

Avoucat à la Cour d'Apèl, M. Gastoun Racanié-Laurens, demourant dins las tradicions das siéus qu'éroun las de la familha embé quau s'èra aliat, metèt au service de la causa catoulica sa sciença dau drech, soun en-avans jamai alassat et las ressourças de soun esperit avisat, roumput de longa toca à desnousà lous fiéusses de las escagnas juridicas las mai emboulhadas.

Lous services renduts ié vaguèroun la counsideracioun, pioi l'amistat, pioi la recounouissença de soun Evesque, nòste illustre Cardinal. N'en seguèt recoumpensat pèr lou titre de Chivaliè de l'Ordre de Sant-Gregòri-lou-Grand que lou Sant-Sèti ié counferèt en 1914.

N'ai gaire de coumpetencia pèr lausà sas qualitats d'avoucat: sous counfraises las avièn recounougudas e presadas, pioi qu'en dos represas l'avièn elegit soun bastouniè. Las dos causidas ounouravoun l'avoucat e l'ome.

Vous vous expliquez pourquoi le second fils ne fut point magistrat.

Lorsque, dans une famille, de tels exemples de grandeur d'âme et de fidélité sont donnés, le nom patronymique se porte avec une nouvelle et croissante fierté; un tel nom vaut autant ou plus que les plus authentiques titres de noblesse.

Avocat à la Cours d'Appel, M. G. RACANIÉ-LAURENS, demeurant dans les traditions des siens, comme dans celles de la famille à laquelle il s'était allié, mit au service de la cause catholique sa science du droit, une activité et une énergie inlassables, avec les ressources de son esprit avisé, rompu de longue date, passez-moi l'expression, à dénouer les fils des écheveaux juridiques les plus embrouillés.

Les services rendus lui valurent la considération, puis l'amitié et, enfin, la reconnaissance de son Evêque, devenu notre illustre Cardinal.

Il en fut récompensé par le titre de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, que le Saint-Siège lui conféra en 1914.

Je manque de compétence pour louer ses qualités d'avocat; ses confrères les avaient reconnues et appréciées. puisqu'à deux reprises différentes ils l'avaient élu leur bâtonnier. Ils honoraient ainsi l'avocat et l'homme.

Lous bastounié de 1924, après avedre parlat d'el couma ome de lèi, disiè que, dins lous banquets annaus dau Counsel de l'Ordre, dounava leitura de quatrins, de sounets, de baladas, ressouns dau darriè proucès, galejadas couflas d'à-perpaus e rimadas d'un biais de mèstre.

Mandava, pèr cops, as counours pouëtics, d'obras sempre primadas ou menciounadas dins lous termes lous mai flatouses. S'aviè'scrih en lenga d'Oc, nòstes Jocs flouraus l'aurièn tentat, e la Cigala d'argent das Mèstres en gai sabé se sariè, de-segù, pausada sus sa boutounièira.

L'istòria dau segound Bastounat de M. Racanié-Laurens seguèt e demourarà marcada pèr un proucès couma s'en èra jamai vist aici. Es lou proucès de « *Iacoub* » e das 106 autres Arabas de « *Margueritte* » qu'avièn mes en branle un mouvement de revòuta contra lous coulouns d'aquela vilota algeriana.

Lou bastouniè se despensèt sans countà dous meses de-longa, assegurant la carga de troubà d'avocats d'oufice pèr lous acusats que n'avièn de besoun, pèr règlà, gràcia à soun autouritat, à sa fermetat e à sa courtesia lous mau-entendus e lous miscòrdis que lous debats fasièn sourgi à tout moument.

Mai aquel trigòssi l'empachava pas de faire quaucas sasselegas à sa Musa.

Le bâtonnier de 1924, après avoir parlé de son prédécesseur, homme de loi, disait que dans les banquets annuels du Conseil de l'Ordre, il donnait lecture de quatrains, de sonnets, de ballades, échos du dernier procès. plaisanteries remplies d'à-propos et rimées avec une réelle maîtrise. Il envoyait parfois aux Concours poétiques des œuvres toujours couronnées ou très flatteusement mentionnées.

S'il eût écrit en langue d'oc, nos Jeux Floraux l'eussent tenté et la Cigale d'argent des Maîtres en Gai-Savoir aurait brillé à sa boutonnière.

L'histoire du second Bâtonnat de M. G. RACANIÉ-LAURENS fut et demeurera marquée par un procès comme on n'en avait jamais vu dans notre Palais. C'est le procès de « *Iacoub* » et des 106 autres Arabes de « *Margueritte* », qui avaient mis en branle une révolte contre les colons de cette petite cité algérienne.

Le bâtonnier, durant deux longs mois, se dépensa sans compter, assumant la charge de munir d'avocats d'office les accusés qui en avaient besoin, pour régler, grâce à son autorité, à sa fermeté et à sa courtoisie, les malentendus et les conflits que de tels débats faisaient à tout instant surgir.

Mais ces préoccupations ne l'empêchaient nullement de taquiner la Muse de temps à autre.

Lou president de las assisas, pèr tuà lou tems couma saboun
lou tuà dins sous grands fautuls lous omes à rauba dau Palais,
avié coumpausat une balada emb aquestes vèrses pèr refrin :

*Quel malheur d'être président
Dans l'affaire de Margueritte!*

Lou bastounè ié respoudèt pèr una autra ounte lou refrin èra :

*Ah! quel malheur d'être avocat
Dans l'affaire de Margueritte!*

Me soui laissat, dins lou tems, countà pèr M. Ant. Glaize,
qu'un jurat qu'avié counougut l'una e l'autra de las dos pèças,
n'avié rimat, en lengadoucian, una tresenca que s'acabava ansin :

*Quante malur pèr lou jurat
Que, dous longs meses de seguida,
A mantengut soun nas fourrat
Dins l'affaire de Margueritte!*

Cuje ben que touta, aquela tresenca pèça tenguèt dins aquestes
souls quatre verses que Glaize, galejaire, avié, el-mêma coum-
pausat.

Una counsequença d'aquel proucès celèbre, ignourada dau

Le Président des Assises, pour tuer le temps, comme savent, conforta-
blement installés dans leurs grands sièges, le tuer ces messieurs du Palais,
avait composé une ballade avec ces deux vers pour refrain :

*Quel malheur d'être président
Dans l'affaire de Margueritte!*

Le bâtonnier lui donna la réplique dans une autre dont le refrain était :

*Ah! quel malheur d'être avocat
Dans l'affaire de Margueritte!*

Je me suis laissé dire, par M. A. GLAIZE, qu'un juré, qui avait eu connais-
sance des deux ballades, avait rimé une pièce en languedocien se terminant
ainsi :

*Ah! quel malheur pour le juré
Qui, durant deux longs mois de suite,
A dû tenir son nez fourré
Dans l'affaire de Margueritte!*

Je soupçonne fort que cette dernière pièce a tenu tout entière dans ces
quatre vers que GLAIZE, facétieux, avait lui-même composés.

Une conséquence de ce procès célèbre, conséquence que le Palais a sûrement

Palais, es que, dins lous mases e lous vilages das alentours de Mount-Peliè, de generaciouns de chis se sounèroun « Iacoub ».

Era'scrich dins lou cièl musulman ounte « Ce qu'es escrich es escrich », que l'espressioun « Chi de Crestian » pourriè prene un autre sens que lou que ié donoun lous Arabas.

La plaça que M. Racanié-Laurens teniè au Palais, dins las letras, dins la soucietat Mount-Pelièirenca esplica e justifica soun intrada dins vòsta Academià. Lou 25 d'abriéu 1904 avié l'ounou d'oucupà, au mitan de vautres, lou sèti que vòsta causida i'aviè destinat.

L'a oucupat vint ans. De quante biais?

M. Estève Gervais vous hou a dich dins l'eloge funeràri qu'avès ausit au cours d'une sesilha generala, vous hou a dich emb una clouquencia que n'auran jamai lous miralhous d'una cigala felibrenca.

A mes en relèu, emb una elevacioun de sentiments e de pensada, un paraulis d'una precisioun e d'un art qu'amire sans purre lous imità, lous services renduts pèr aquel que seguèt vòste President las cinq annadas de guerra, que sachèt mantène dins aqueles longs jours fousques e treboulhs las tradiciouns de vòsta Coumpagna, tradiciouns qu'impausoun la poussessioun de se, la serenetat de la pensada, maires de la fisança dins l'aveni, d'aquel que celebrèt, en de termes autant justes qu'esmouguts, lous das

ignorée, est que, dans les mas et dans les villages des environs de Montpellier, les chiens de plusieurs générations successives portèrent le nom de « Iacoub ». Il était écrit dans le Ciel musulman où, « ce qui est écrit est écrit », que l'expression « chien de chrétien » pourrait prendre un autre sens que celui que lui donnent les Arabes.

La place que M. G. RACANIÉ-LAURENS avait acquise au Palais, dans les Lettres, dans la société montpelliéraine explique et justifie son admission dans cette Académie.

Le 25 avril 1904, il venait occuper parmi vous le siège que votre choix lui avait attribué.

Il l'a occupé durant vingt ans. Vous savez comment.

M. Etienne GERVAIS vous l'a dit dans l'éloge funèbre qu'il prononça au cours de la première séance générale qui suivit sa mort; il vous l'a dit d'une voix éloquente qui laisse loin derrière elle le bruit des miroirs d'une petite cigale félibréenne.

Il a mis en relief, avec une élévation de sentiments et de pensée, une précision et un art que j'admire, les services rendus par celui qui fut votre président pendant les cinq années de guerre, qui sut maintenir en ces temps troubles et anxieux les traditions de votre Compagnie, maîtrise de soi, sérénité

vòstres que la despioutousa Dalhaira couchava dins la toumba sans se soucità s'èroun jouves ou vièls, illustres ou counouguts soulament dins lou roudalet qu'aimavoun e que lous aimava.

De soun acioun d'alor, me fai gau de retène, pèr l'en grame-cià, lou proucès que gagnèt en 1916.

Aviè sertit dins sous quatrins, n'en metrièi la man au fioc, mai de madrigaus que d'epigramas, sabiè quantes soun lou charme e la lus qu'une enteligença de fenna pot raionnà dins un oustau e dins una souciétat: tamben, sa paraula vous touquèt prou per que, desempioi, quand ausissès un eloge dau « Raïoun », pougués, en vous i'associant, dire ou pensà: « Es l'obra de quaucun das nòstres que s'amerita aquel eloge. »

Counouissièi gaire, avans aquestes dous darriès meses, M. Gastoun Racanié-Laurens que de noum e de figura; m'avès ounourat en m'eligiguent airitié de soun sèti; ai degut, vouguent parlà d'el embé counsciença e justica, recèrcà ce qu'es estat, e despioi me demande quantas rasous vous an pourtat à sourtì de vòstas coustumas e à dounà la plaça d'un membre riche en situacioun, en relaciouns, en cultièu, en sciengça, à-n-un moudèste qu'a pèr souls titres l'amour de la lenga de soun brès, l'estacament au sòu

de pensée. mères de toute confiance dans l'avenir; qui célébra. en des termes aussi justes qu'émus, ceux des vôtres que l'impitoyable faucheuse couchait dans la tombe, sans se soucier s'ils étaient jeunes ou vieux, illustres ou connus seulement dans le petit cercle qu'ils aimaient et qui les aimait.

De son action à cette époque, il m'est agréable de retenir, pour l'en remercier, le procès qu'il gagna en 1916.

Il avait serti dans ses quatrains, j'en suis certain, plus de madrigaux que d'épigrammes; il savait quelle lumière et quel charme une intelligence de femme peut rayonner dans une maison et dans une société; aussi son plaidoyer vous convainquit suffisamment pour que, depuis, lorsque vous entendez un éloge du « Rayon », vous puissiez, en vous y associant, dire ou penser: « C'est l'œuvre de l'un des nôtres qu'on loue. »

Je ne connaissais guère, avant ces deux derniers mois, M. G. RACANIÉ-LAURENS que de nom et de figure; vous m'avez élu pour occuper son siège devenu libre; j'ai dû, devant parler de lui avec conscience et avec justice, rechercher ce qu'il a été.

Depuis, je me demande quelles sont les raisons qui vous ont amenés à vous éloigner de vos habitudes et à donner la place d'un homme si bien qualifié par sa situation de fortune, par ses relations, par sa culture, par sa science, à un homme d'une situation plus que modeste, qui n'a pour titres, à votre choix, que l'amour de la langue de son berceau, son attachement au sol natal et une longue carrière dans le plus humble des enseignements.

ounte es nascut e une longa carrièira dins lou pus umble das enseignaments.

Vòste nouvèl counfraire vous enganarà pas se vous afourtis qu'es anat à l'escola saique pus longtems que ges de vautres, e qu'es belèu en pensant à l'escola qu'es estada soula la sieùna, qu'avès vougut raprouchè de las vòstras soun escola primària qu'es l'escola de la maja part das enfants dau poble.

E vòste nouvèl counfraire vei encara aquí un aflat de l'estèla : dins nòste Miejour, es pèr l'estùdie de la lenga mairala que lous tres ordres d'enseignamant se coumpenetraran.

Dèjà lou naut enseignament a de cadièiras de lenga d'Oc, à Mount-Peliè, à Toulousa, à Bourdèus, à-s-Ais, couma à Paris. Dins un aveni mai ou mens proche, l'enseignament segoundàri aurà sous cours de lenga d'Oc atabé.

La gràcia e lou destin de Mirèio pourran se counfrountà 'mbé la gràcia e lou sort d'Antigouna ou d'Ifigenìa ; la passioum de Faneta embé la de Fèdra ; lous esplechs de Calendau embé lous d'Achila, ou, milhou'ncara, embé lous d'Ercula ; la leitura dau « Pouèmo dóu Rose » interessarà mai nòstes ribèirous de la Miederrana que la de l'Oudissèia ou de l'Eneïda ; un Paire Jesuista barrarà lous iols pèr fins qu'un de sous escoulans se countente de legi la « Farandoulo », se remembrant que la rigou de Lancelot,

Votre nouveau confrère ne vous trompera point s'il vous affirme que, selon toute probabilité, il est allé à l'école plus longtemps qu'aucun d'entre vous, et que c'est peut-être en pensant à la seule école qui a été la sienne, que vous avez voulu rapprocher des vôtres son école primaire, cette école primaire qui est celle de la très grosse majorité des enfants du peuple.

Et votre nouveau confrère voit encore là une heureuse influence de l'étoile. Dans notre Midi, c'est par l'étude de la langue maternelle que les trois ordres d'enseignements se compénètreront.

Déjà l'enseignement supérieur a des chaires de langue d'oc à Montpellier, à Toulouse, à Bordeaux, à Aix, comme à Paris.

Dans un avenir plus ou moins rapproché, l'enseignement secondaire aura ses cours de langue d'oc aussi.

La grâce et le destin de Mireille pourront se comparer à la grâce et au sort d'Antigone ou d'Iphigénie ; la passion de Fanette à celle de Phèdre ; les exploits de Calendal aux exploits d'Achille, ou mieux à ceux d'Hercule ; la lecture du « Poème du Rhône » intéressera nos riverains de la Méditerranée plus que celle de l'Odyssée ou de l'Enéide ; un Père Jésuite fermera les yeux afin que son élève se contente de lire « La Farandole », se rappelant que la rigueur de Lancelot, le professeur janséniste, avait abouti à faire

lou proufessou Jansenista, aboutiguèt à faire aprene de pèr cor à Racine « Las Amours de Teagèna e de Cariclèia ».

E dins l'enseignement primàri, la disciplina de las versions e das tèmes, disciplina qu'es estada là de vòstes esprits, pici qu'avès estudiât lou grec e lou lati, aplicada gràcia as dialectes d'Oc, metrà'n valou, pèr lou ben das escoulans couma pèr lou ben dau païs, milhou'ncara que las metodos de ioi, las resèrvas d'enteligença et de força de pensada que soumilhoun dins lou cervèl de mai d'un manit de família paura.

*« Se n'es pas vuei, sarà deman;
Bello flourido porto em'elo
Lis ameloun e lis amelo,
Nòsti pichot, que soun groumand,
Tóuti ié mandaran la man... »*

dirai, manlevant pèr acabà, coumai ai fach pèr coumença, una citacioun à Mistral.

apprendre par cœur à Racine le Roman des amours de Théagène et de Chariclée.

Et, dans l'enseignement primaire, la discipline des versions et des thèmes, qui a été celle de vos esprits, puisque vous avez étudié le grec et le latin, appliquée grâce aux dialectes d'oc, mettra en valeur, tout autant pour le bien des écoliers que pour celui du pays, plus encore que les méthodes actuelles, les réserves d'intelligence et de force de pensée qui sommeillent dans le cerveau de plus d'un enfant de famille pauvre.

« Si ce n'est aujourd'hui, ce sera pour demain; .. la belle floraison porte avec elle — les amandes vertes, les amandes mûres. — Et nos gosses, petits gourmands, — y enverront tous la main... »

vous dirai-je, empruntant pour finir, comme je l'ai fait pour commencer, une citation à MISTRAL.

Réponse de M. L.-J. Thomas
Président de l'Académie

MONSIEUR,

MISTRAL, dont vous avez tant de raisons de vous réclamer, ne put être de l'Académie Française. Et ce fut grand dommage pour cette illustre Académie.

Nous n'avons trouvé dans le règlement de la nôtre aucun article, paragraphe ou corollaire qui empêchât d'admettre parmi nous un écrivain de Montpellier et du Languedoc usant à l'ordinaire, pour s'exprimer et pour communiquer avec le public, de la langue qui a donné son nom à notre Province, et du dialecte qui est encore communément, quoiqu'insuffisamment, parlé à Montpellier.

Il nous a même paru un peu singulier, et tout à fait regrettable, que depuis qu'il existe une Section des Lettres à notre Académie, personne n'y ait été appelé précisément en qualité d'écrivain de langue d'oc. Voici cette singularité oubliée et cette négligence heureusement réparée. Et si vous devez, Monsieur, pour le choix qui s'est porté sur vous, des remerciements, il vous les faut adresser avant tout à la langue que vous avez le bonheur de parler et d'écrire.

Ceux d'entre nous qui ne sont pas de Montpellier, ni du Languedoc, ceux même de nos confrères qui, étant Languedociens et Montpelliérains, ne parlent plus ou ne parlent qu'avec difficulté la langue maternelle de leurs pères, — tous nous savons, et nous avons été heureux de vous entendre rappeler si justement que cette langue n'est pas un patois, qu'elle est demeurée digne de ses sœurs les autres langues latines; et que ces titres de noblesse, pâlis peut-être au cours des siècles, mais non effacés, patinés plutôt que ternis depuis le temps des Troubadours, prennent une nouvelle valeur par les soins de ceux qui, comme vous, ont su fidèlement les garder et, oserai-je dire, les accroître.

Nous savons que le français était, lui aussi, considéré comme une « langue vulgaire » au temps où le latin seul paraissait digne des gens d'esprit. En rapprochant, comme il convient, dans notre pensée l'œuvre admirable des Sept de la Pléiade pour la défense et l'illustration de la langue française, et cette autre Renaissance,

la *respelido* de 1854 que la langue d'oc doit aux Sept de Fontségugne, il nous plaît d'affirmer, en vous accueillant aujourd'hui parmi nous, que la langue d'oc, même dans son dialecte de Montpellier, est, elle aussi, une langue académique.

Nous ne croyons pas d'ailleurs, que ce soit d'aujourd'hui, — à Montpellier du moins et dans notre Académie. — Certes, les documents officiels, lettres, mémoires et procès-verbaux de notre vénérable ancêtre la Société Royale des Sciences de Montpellier; et ceux, aussi, de son héritière la Société libre des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier, sont, comme les nôtres, exclusivement rédigés en français. Mais je ne puis croire que nos savants prédécesseurs du XVIII^e siècle et des deux premiers tiers du XIX^e aient pu tenir exclusivement en français des séances, dont ils rédigeaient sans doute les procès-verbaux exclusivement en français pour les communiquer aux autres Académies de France et d'Europe, mais au cours desquelles ils étaient trop de leur temps, de leur ville et de leur pays pour n'avoir pas tout naturellement usé entre eux, dans leur académie, de la langue qui leur était la plus familière, étant celle qu'ils parlaient couramment entre eux, dans leurs maisons et chez leurs amis.

Notre illustre confrère PYRAME DE CANDOLLE, qui vint, de Genève et de Paris, enseigner à notre Université, a noté dans ses Mémoires — et sans songer le moins du monde à s'étonner, se moquer, se plaindre ou s'indigner — cette pratique courante de la langue d'oc par les bourgeois, négociants, magistrats, savants et professeurs de Languedoc et de Montpellier il y a cent ans, — pratique qui s'est continuée après eux jusqu'à la génération de leurs petits-fils, — faut-il dire? exclusivement?

Vous êtes né, Monsieur, en 1859, cinq ans après le Félibrige. Toute la saine ardeur de votre adolescence et de votre jeunesse a été mêlée à ce généreux mouvement, — mouvement de renaissance méridionale, mais aussi de défense à la fois énergique et joyeuse contre une révolution des modes et des mœurs qui menaçait alors, avec la langue maternelle de nos provinces du Midi, leurs traditions et leurs coutumes; et dont le développement singulier semble menacer aujourd'hui les traditions, les coutumes et peut-être la langue françaises.

Nul mieux que vous ne sera qualifié pour nous rappeler un jour quelle fut la part de Montpellier dans cette renaissance: par la longue lignée des « précurseurs du Félibrige » que l'on y peut

suivre depuis le xvii^e siècle; — par le si curieux groupement de savants qui donna ici, dans notre Université et auprès d'elle, un si ferme et si précieux appui à l'action généreusement entreprise par les poètes de la Provence rhodanienne.

Entre le Languedoc océanique, le Roussillon et la Provence, plus fertiles peut-être en artistes et en poètes, le Languedoc méditerranéen, et plus particulièrement Montpellier, ont paru de tout temps tournés de préférence vers la recherche scientifique. Or, dans ce tempérament, dans ces dispositions, dans ces tendances de notre ville, le Félibrige a trouvé jadis un appui décisif et comme une consécration: — avec l'œuvre scientifique de la Société pour l'étude des Langues romanes et de sa « Revue des Langues romanes », fondées à Montpellier, en 1870, par CAMBOULIVE et BOUCHERIE, quand rien de semblable n'existait encore en France, pas même à Paris; — avec l'enseignement confié, pour la première fois dans une Faculté française à Camille CHABANEAU à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Car le Catalan CAMBOULIVE, le Saintongeais BOUCHERIE, le Limousin CHABANEAU n'ont pu entreprendre et réaliser leur admirable effort qu'aidés, soutenus, encadrés, suivis et continués par une admirable troupe — aujourd'hui trop réduite — de collaborateurs montpelliérains. Vous en avez cité quelques-uns, qui furent ou qui sont encore de notre Compagnie. Pourquoi ne dirais-je pas, Monsieur, car c'est à votre louange, que vous y étiez?

Vous en étiez, à vingt ans, au sortir de l'Ecole Normale primaire. Jeune instituteur, vous imprimiez vos « *Pecats mignots* » et vous vous inscriviez comme mainteneur au *cartadeu* du Félibrige. Mais vous entriez en même temps à la Société pour l'étude des Langues romanes.

Car vous vouliez être un félibre véritable. Non point celui qui chante au soleil, danse à la lune, joue au tutu-panpan, brinde dans les banquets et s'épuise dans la galéjade; mais celui qui, ayant su, tout jeune, le secret, a suivi le saint signal; à deviné, compris, épousé la doctrine tout entière.

Vous étiez au Peyrou, riche de vos dix-neuf ans, ce 25 mai 1878 qu'on y entendit MISTRAL lancer à notre monde méditerranéen son émouvant appel à l'action:

Aubouro te raço latino!

Et quand, le 27 mai 1900, à la Santo-Estello de Maguelone, MISTRAL chantait la *Respelido*, vous y étiez. — Et le 7 juin 1906, lorsque MISTRAL, à Montpellier, chez Charles BORDES, chantait la *Cansou dis Avi*, vous y étiez.

*Urous lou que pou viure
Aqui mount es nascù!*

Vous n'avez point quitté votre coin de terre; mais comme vous y avez bien travaillé! Et combien, sous son humble apparence, a été patient, ardent et, j'en suis sûr, efficace votre labeur de quarante-deux années dans notre Clapas:

*Adeurant vosto clapo
Per mounta lou clapiè...*

Je ne parle pas de vos poèmes si délicats, recueillis sous ce titre: *Lou vi dou mistèri*. Ni même de ces contes savoureux de *Terra galesa* de ce « Pradet de Ganges » en qui se résument la bonhomie narquoise, le bon sens, l'esprit d'indépendance et d'aventure, mais aussi le goût de la terre et du pays natal, ni même de votre cigale d'or, de majoral que vous portez si dignement depuis trente années. — Mais ce long et persévérant attachement à notre Ecole Normale primaire, ces quarante-deux générations d'instituteurs de l'Hérault formés par vos soins, et à bien autre chose qu'à l'arithmétique et à la géométrie; — mais cette incessante propagande de conférences et de lectures sur notre littérature et nos traditions du Languedoc menée pendant trente années du plus obscur de nos villages jusqu'à la Salle des Fêtes de notre Université; — mais à cette Université même, votre patient et fructueux enseignement de la langue française à nos étudiants venus de l'étranger...

En vérité, Monsieur, s'il est une chose surprenante dans votre rencontre avec notre Académie, c'est que cette rencontre se produise si tard...

Je connais vos deux objections: vous n'êtes qu'un instituteur primaire, et vous êtes à peine de Montpellier...

Il est, en France, peu de titres aussi beaux que celui de maître d'école. Et votre exemple prouve bien qu'il n'est peut-être pas besoin d'une école unique au cours de l'éducation des enfants pour réunir, dans la sereine égalité du culte désintéressé des

bonnes lettres et des sciences, des Français à la tête bien faite venus des différents quartiers de leur ville et des différents étages de leur maison...

Vous êtes né, en effet, non point à Montpellier, mais à Grabels, qui en est éloigné de quelques sept kilomètres. Et vous ne m'avez pas laissé ignorer qu'en remontant la lignée de vos ancêtres on rencontre, à quelque cinq ou six générations, des gens de la montagne prochaine, de Rouergue et de Gévaudan. — Les vieux Montpelliérains vous tiendront compte de cet aveu; ils vous sauront gré de cette franchise. Ils savent bien que parmi leurs quatre-vingt mille concitoyens d'aujourd'hui le plus grand nombre leur vient aussi de ces montagnes, — leur en tombe, presque, avec une vivacité et une ardeur un peu déconcertantes parfois, mais rapidement récompensées par l'occupation des premières places dans la plupart de nos quartiers, de nos métiers et de nos services publics. — Et notre ville en paraît, parfois, comme défigurée.

Les vieux Montpelliérains vous remercient d'avoir su si bien mériter de devenir l'un des leurs par cette lenteur dans la descente et cette mesure dans l'approche, — par ce stage de Grabels dont il faudrait recommander l'exemple à ceux qui demandent un peu trop rapidement à partager les avantages et les profits, mais n'auront jamais, dans leur hâte, l'aisance, l'indépendance, la noblesse et l'esprit des barons DE CARAVÈTES...

Ayant donné trois de vos enfants au Grand Art, vous auriez pu, à bon droit, être accueilli par notre Section de Médecine; je ne suis pas sûr que vous n'y ayiez rencontré quelque poète. — Spécialiste des sciences mathématiques, vous auriez pu souhaiter d'être inscrit à notre Section des Sciences; vous y auriez rencontré des romanciers et des conteurs. — Venant à notre Section des Lettres, vous vous y assoierez à côté d'un polytechnicien. Vous êtes ainsi accueilli cordialement par toute notre Académie.

Vous ne trouverez pas chez elle un cénacle professionnel, ni une chapelle littéraire ou scientifique; mais une aimable réunion d'amateurs, d'esprit vraiment montpelliérain, passionnés pour le progrès de leur art ou de leur science, et pour le bon renom de leur ville. Ils vous demandent, Monsieur, votre collaboration, et ils n'ont rien à vous offrir en échange: ni le profit, ni le succès, ni la gloire. Mais vous pensez, sans doute, comme eux, que la

partie, même sans enjeu, vaut d'être jouée, — que l'action, même désintéressée, vaut d'être poursuivie, pour elle-même, — et que, comme MISTRAL le fait dire si bellement à la reine Jeanne :

... *Perche o gagna li joïo,*
Qu'enchasè acô? Lou beù es de courre...

Discours de M. Jean Guibal

CELUI QUI AURAIT FAIT LA PAIX

LE GÉNÉRAL MANGIN

Quelques jours à peine nous séparent de sa mort. Mais les hommages qu'on lui a rendus l'ont haussé d'un coup à son plan véritable.

L'Académie Française, les Maréchaux de France, les grandes Villes, le Peuple français même, généreux et anonyme, rendent témoignage à cette force qui s'en va.

A prendre les choses seulement du dehors, l'Académie Française, en lui décernant son Grand Prix de Littérature, donne à ce soldat un droit de cité magnifique dans la Société des Lettres. Je crois pourtant que cette distinction va plus loin : elle désigne en MANGIN un grand Français, un serviteur exceptionnel du pays. Les Lettres sont honorées pour la mesure dans laquelle elles augmentent le patrimoine humain : *humaniores litteræ*... C'est le même service que la Maison de RICHELIEU a voulu consacrer chez MANGIN : avoir étendu, défendu les limites de la civilisation française, avoir fait rayonner plus loin le visage de la douce France, héritière d'Athènes et de Rome.

Mais s'il fallait un hommage plus complet à la valeur française d'un tel homme, écoutez ces marques de deuil à propos de la mort d'un héros. Hier la Ville de Metz mettait 30.000 francs au service d'un de ses huit enfants pour faire son éducation. Ce matin, c'est Paris qui veut offrir 50.000 francs pour participer aux frais d'éducation de ses enfants. Et les Maréchaux de France recueillent les offrandes isolées...

Ainsi, ses hautes vertus étaient si nécessaires à la France qu'on veut les perpétuer malgré la mort ; elles font partie de la réserve française qu'il faudra retrouver à une autre heure de péril... Il est mort. Mais il faut que la sève vive ! Elle est de celles qui sauvent la Patrie. Quel hommage est plus beau pour un mort que